

L'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre

En première : 4h/semaine TD/TP

En terminale : 6h/semaine TD/TP

Objectifs

1. Acquérir une **culture scientifique** à partir des concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie.
2. Développer un socle solide de **compétences fondamentales** telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc... indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.
3. **Approfondir des connaissances scientifiques et des savoir-faire** conduisant à être responsables dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité.
4. **Développer un esprit critique** particulièrement nécessaire face à la quantité croissante de mises en question des apports des sciences.






Les métiers envisageables :

La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les **remobilise dans des contextes pratiques** où vous en découvrez d'autres applications.

Cet enseignement vous ouvrira les portes des métiers liés :

- Aux sciences fondamentales (recherche, enseignement)
- Aux sciences de l'environnement et du développement durable,
- Aux géosciences,
- A la gestion des ressources et des risques
- Aux domaines de la santé et du sport.

Le programme

Thématiques	Objectifs
<p>La Terre, la vie et l'évolution du vivant</p> 	<p>Comprendre comment la science construit, à partir de méthodes de recherche et d'analyse rigoureuses fondées sur l'observation de la Terre et du monde vivant, une explication cohérente de leur état, de leur fonctionnement et de leur histoire.</p>
<p>Les enjeux planétaires contemporains</p> 	<p>Comprendre les grands enjeux auxquels l'humanité sera confrontée au XXI^e siècle, ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques en s'appuyant sur les démarches scientifiques de la biologie et des géosciences.</p>
<p>Le corps humain et la santé</p> 	<p>Appréhender le fonctionnement de l'organisme et saisir comment la santé se définit aujourd'hui dans une approche globale intégrant l'individu dans son environnement et prenant en compte les enjeux de santé publique.</p>

L'évaluation de la spé SVT

Les moyennes portées sur les bulletins à chaque trimestre comprennent **différents types** d'évaluation et précisent les **compétences** maîtrisées ou en cours d'acquisition.

Les **productions écrites** sont régulièrement évaluées (synthèse de connaissances, analyses de résultats scientifiques) ainsi que les **capacités expérimentales** lors des travaux pratiques. **L'oral** est sans cesse travailler pour préparer au grand oral en fin de terminale.

Le développement d'une **argumentation scientifique** et d'un **esprit critique** sont indispensables à la réussite de l'élève dans la spécialité SVT.

Pour les élèves qui ne conservent pas la spécialité SVT en terminale, les notes obtenues en première seront intégrées au contrôle continu (coef 5). **Les élèves qui conservent la spécialité SVT en terminale** passent une épreuve terminale de SVT.

En terminale, l'épreuve de spécialité en Mars comporte :

1. **Un écrit de 3h30** sur un sujet national sur 15 points avec 2 types de sujets :
 - Sujet 1 : Rédiger un texte argumenté pour répondre à la question scientifique posée (synthèse organisée de connaissances scientifiques mettant en avant la démarche).
 - Sujet 2 : Reasonner à partir d'un ensemble de documents pour répondre à un problème scientifique.
2. **Une évaluation des capacités expérimentales (ECE) d'1H** notée sur 5 points.

L'ensemble est pris en compte avec un coefficient de 16. La spécialité SVT pourra faire partie des deux disciplines liées au grand oral, épreuve terminale de 20 minutes, de coefficient 10.